



ESRP Masson-Timbaud

Technicien·ne de maintenance industrielle (TMI)

RÉADAPTATION PROFESSIONNELLE

PÔLE QUALIFIANT

FILIÈRE INDUSTRIELLE

LIEN RNCP

Lieu Montreuil

Zone géographique Région Île-de-France

Durée de formation 2735 heures / 20 mois

Niveau niveau 4 / BAC

Période en entreprise 420 heures / 12 semaines

Effectif 8 places

Taux de réussite 97 % de réussite en 2025*

Sessions de la formation

27/01/26 - 26/11/27

[dates prévisionnelles](#)

Le métier

Description

Le·la technicien·ne de maintenance industrielle prend en charge la maintenance et la réparation des équipements industriels : circuits de distribution électrique, systèmes de transmission, composants mécaniques, etc.

Intitulé des postes

Technicien·ne de maintenance industrielle - électromécanicien·ne de maintenance industrielle - électricien·ne ou mécanicien·ne de maintenance industrielle.

Aspects fonctionnels

Un essai fonctionnel d'une demi-journée en présence du·de la formateur·rice et d'un·e ergonome est possible.

Codes ROME

I1310 - I1304 - I1309

La formation

Objectifs

Réparer les éléments électrotechniques, pneumatiques, mécaniques et hydrauliques d'un équipement industriel. Établir un diagnostic, mettre en service un équipement et former l'exploitant. Effectuer la maintenance préventive d'équipements industriels, proposer et réaliser des améliorations.

Prérequis

Sans prérequis, niveau conseillé :

Français niveau B1 (exprimer un fait ou une opinion à l'oral et l'écrit)

Mathématiques niveau 2.3 (résoudre un problème, lire et calculer les unités de mesures...)

Bureautique niveau 3.1 (connaître les fonctions de base sur un ordinateur)

Tous nos prérequis se basent sur le référentiel [Cléa](#), le [CECRL](#) ou le référentiel européen des compétences informatiques ([e-CF](#)).

Une immersion de quelques jours est possible pour confirmer le projet de formation. Nous contacter.

Le programme

La formation se compose d'1 phase préparatoire, de 4 modules et de 2 périodes en entreprise. Le déroulé présenté ci-dessous peut varier en fonction du calendrier.

Phase préparatoire

Définition et évaluation du niveau des stagiaires en vue de réactiver et/ou d'acquérir les savoirs nécessaires à la formation. Créer une cohésion de groupe.

Module 1 - CCP 1 : Réparer les éléments électrotechniques et pneumatiques d'un équipement industriel

- Remettre en état ou réaliser un échange fonctionnellement équivalent des éléments de circuits électriques et d'automatisme d'un équipement industriel
- Remettre en état ou réaliser un échange fonctionnellement équivalent des éléments de circuits pneumatiques d'un équipement industriel

Période en entreprise

Module 2 - CCP 2 : Réparer les éléments mécaniques et hydrauliques d'un équipement industriel

- Remettre en état ou réaliser un échange fonctionnellement équivalent d'un mécanisme d'un équipement industriel

- Remettre en état ou réaliser un échange fonctionnellement équivalent des éléments de circuits hydrauliques d'un équipement industriel

Module 3 - CCP 3 : Diagnostiquer une défaillance, mettre en service un équipement industriel automatisé et former l'exploitant

- Diagnostiquer une défaillance sur un équipement industriel automatisé
- Mettre en service un équipement industriel

Période en entreprise

Module 4 - CCP 4 : Effectuer la maintenance préventive d'équipements industriels, proposer et réaliser des améliorations

- Rédiger et renseigner les documents opérationnels de maintenance
- Mettre en œuvre les opérations courantes de maintenance préventive d'équipements industriels
- Proposer des actions d'amélioration continue sur un équipement industriel
- Réaliser une amélioration ou une modification technique sur un équipement industriel

L'apprentissage

La méthode d'apprentissage

Formation modulaire. Suivi individualisé, accompagnement personnalisé. Travaux pratiques. Activités de groupe. Mises en situation. Périodes en entreprise. Dans certains cas, la durée de la formation peut être adaptée aux besoins de la personne.

Les moyens d'apprentissage

Chaque stagiaire se voit créer un compte informatique OFFICE 365 comportant une adresse mail, un Onedrive, une suite bureautique. Nos salles sont équipées de vidéo-projecteurs et/ou de tableaux interactifs. Une veille technologique constante permet de maintenir les plateaux techniques d'apprentissage et d'examen au niveau de l'agrément (niveau RE). Une médiathèque est à disposition des stagiaires.

L'équipe pluridisciplinaire

Une équipe pédagogique au quotidien (formateur·rice, chargé·e d'insertion professionnelle) et une équipe médico-psycho-sociale en appui (médecin, psychologue, infirmier·ère, assistant·e social·e, ergothérapeute).

Modalités d'évaluation et de validation

Modalités d'évaluation

Tout au long de leurs parcours, la progression des stagiaires est évaluée au moyen de dossiers d'évaluation, adaptation de cas pratiques, contrôles de connaissances, mises en situations, questionnaires, entretiens de suivi et de bilan, etc.

Modalités de validation

L'ensemble des modules permet d'accéder au titre professionnel de niveau 4 (bac technique) de technicien·ne de maintenance industrielle.

Le jury dispose des résultats de la mise en situation professionnelle, du livret des évaluations passées en cours de formation (ECF), du dossier professionnel (DP) et des conclusions de l'entretien final.

Des aménagements pour le passage de l'examen sont possibles sur présentation d'un certificat médical ou d'une attestation MDPH.

Le titre professionnel est composé de blocs de compétences dénommés certificats de compétences professionnelles (CCP). L'obtention du titre professionnel est sanctionnée par la validation de l'ensemble des CCP qui sont cumulables : c'est la capitalisation de CCP. Vous pouvez vous présenter aux CCP dans la limite de la durée de validité du titre.

Modalités et délais d'accès

Nos actions de formation sont ouvertes à toute personne reconnue RQTH de plus de 16 ans. Pour plus d'informations sur les modalités d'accès, [cliquez ici](#). Pour plus d'informations sur l'obtention de la RQTH, [cliquez là](#).

Entre l'obtention de la notification de décision d'orientation professionnelle et la date d'entrée en formation, le délai d'attente peut varier. Nous vous invitons à contacter le secrétariat de la formation qui vous intéresse pour avoir plus de renseignements.

FINANCEMENT ET RÉMUNÉRATION

La Sécurité sociale prend en charge l'ensemble des prestations (formation, transport...). En tant que stagiaire de la formation professionnelle, vous avez le droit à une rémunération. Pour en savoir plus, [cliquez ici](#).

Passerelles et équivalences

Les formations qui suivent sont accessibles en suite de parcours et possibles sous réserve d'une orientation de la MDPH.

- Technicien·ne supérieur·e de maintenance industrielle (TSMI)

La formation proposée par le certificateur n'ouvre pas la possibilité d'équivalence ou de correspondance.

Accessibilité

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap, quel que soit le handicap. L'équipe médico-psycho-sociale assure une réponse adaptée aux problématiques des stagiaires, notamment sur l'adaptation des postes d'apprentissage. [Cliquez ici pour en savoir plus](#).

Certificateur : ministère du Travail, du plein emploi et de l'insertion | Date d'enregistrement : 15-01-2021

* Sources : études internes 2025. Le taux de réussite est calculé sur les personnes s'étant présentées à l'examen.

Taux de présentation : 100% des personnes se sont présentées à l'examen.

Contact

Secrétariat filière industrielle | site Paris

01 44 18 22 44

esrp-idf-industrie@asso-croizat.org

S'inscrire pour une visite

esrp-idf-visites@asso-croizat.org